

ELECTIONS DP/CE DU

JEUDI 24 MARS 2011

ETABLISSEMENT TRACTION DES PAYS DE LA LOIRE

EDITO



**REVENDIQUER
PLUS
POUR
GAGNER
PLUS**

Le 24 mars prochain les cheminots de l'ETPL éliront leurs représentants syndicaux. Notre entreprise se trouve tous les jours sous les feux de l'actualité, en raison des innombrables dysfonctionnements dus à la politique menée par la direction et le gouvernement. N'en déplaise aux vampires de la SNCF, pour assurer en toute sécurité un Service Public de qualité, il faut augmenter les moyens humains et organiser la production pour la recentrer sur la qualité de service plutôt que sur la rentabilité maximum.

La CGT appelle donc les cheminots à s'exprimer largement. Une délégation portée par un vote massif constitue le socle indéfectible de la défense des salariés.

A l'heure du bilan, nous dénonçons la dérive de nos dirigeants attachés à désintégrer l'entreprise pour mieux la privatiser. Aujourd'hui notre président feint de s'apercevoir que les cheminots ne se parlent plus, c'est nier que sa politique de cloisonnement par activité, voire par produit enferme chaque cheminot. Du construire, **du travailler ensemble**, Pépy veut nous conduire à l'individualisme, **au travailler contre**. D'une société où la rudesse des tâches était compensée par l'esprit de groupe, l'esprit cheminot, la satisfaction du Service Public accompli, le COMEX s'attache à entraîner les cheminots vers une *dis* société ultra libérale et anti sociale. Alors même, si le seul tort de la CGT c'est d'avoir eu raison trop tôt, pour nous pas question de lâcher les cheminots et les usagers !

A l'heure des choix, quel syndicalisme voulons nous pour demain ?

Voulons-nous un syndicalisme de compromis et d'accompagnement ou le leitmotiv principal est de se mettre au diapason de la direction, et de ce fait accepter contre quelques €, des conditions de travail de plus en plus dures, des retraites décapitées. Ou bien voulons nous une

organisation qui rejette toutes les évolutions de l'entreprise sans jamais rien proposer de concret. En minimisant les avancées obtenues par la lutte et en appelant à la grève sans cesse surtout lorsqu'elle est faite par les autres...

A l'heure du choix, chacun sera amené à se prononcer sur la politique qui déterminera l'avenir de l'entreprise, son avenir de cheminot, et surtout quelle organisation syndicale est la plus pertinente pour influencer favorablement sur cet avenir, quelle organisation syndicale propose, négocie et conteste tellement fort que la direction tente de l'affaiblir par des sanctions ses militants sur notre région.

La liste que la CGT propose allie à la fois l'expérience et la jeunesse, elle est aussi représentative de la diversité de l'établissement, tous les sites sont représentés. De plus, la CGT s'appuiera sur les militants issus de l'ETPL qui interviennent dans toutes les instances représentatives. (CER, CS ADC Prudhommes, commissions nationales comme la CPC MT ou le CN CHST).

L'histoire récente nous a démontré que le chacun pour soi nous nuit à tous, au moment où les usagers et les cheminots sont sacrifiés par la stratégie business de la SNCF. Il est indispensable de créer cette pluralité, cette cohésion, cet engagement militant à tous les niveaux et sur tous les terrains, c'est la force de notre délégation, c'est la force de la CGT. ■

*Alors avec la CGT,
indignez vous !*



...BILANS ET PERSPECTIVES...

LE BILAN DP...

Dans un contexte difficile nous avons eu des avancées qui même si elles seront minimisées par certains, ont permis de gagner sur le front des revendications.

Sur l'emploi

C'est un travail de longue haleine mené par vos délégués CGT de l'ETPL qui a permis un maintien de l'emploi ADC sur notre établissement. Sans remonter très loin, il paraît important de rappeler :

- Le combat contre la mise en place de la « Famille FRET ».
- Le relevé de conclusion CGT du 29 septembre 2008 actant la garantie de retour des agents du FRET vers l'ETPL sur leur site d'origine.
- Le sauvetage de 15 agents de la mutation d'office sur les 55 exigés par le FRET.

La pugnacité de la CGT à convaincre les autres OS à se rassembler, a permis de mettre à genou la direction en fin d'année 2009 pour lui imposer le retour des exilés FRET de Thouars dans une période où ces derniers étaient harcelés par la direction pour mettre en place rapidement Logistra, une filiale de la SNCF. A méditer pour les futures luttes !

L'acharnement à porter la question de l'emploi, non seulement dans nos IRP, mais également dans la quasi totalité des DCI et préavis déposés, ayant conduit le 4 janvier 2011, dans le cadre d'un préavis CGT, à faire acter :

- Une formation de 6 TA vers TB à l'ETPL.
- Une formation de 3TA à la DFA, qui viennent s'ajouter aux formations de 6 TA vers TB.
- 6 TB obtenus à la suite du conflit d'avril 2010.

Au 1^{er} juillet ce sont 51 agents qui auront réintégrés l'ETPL.

Sur l'évolution de l'ETPL

Le point d'orgue des deux années passées a été la lutte victorieuse que les cheminots de l'ETPL et de l'UT COA ont mené à l'automne 2009. Que l'on soit Thouarsais, Angevins, Manceaux ou Nantais, nous avons dit haut et fort **NON** :

- A la mutation d'office de salariés non volontaires à Logistra, filiale de la SNCF dirigée par l'ancien directeur de Moulinex ! La CGT a proposé un contre projet d'organisation de la production FRET et TER sur le bassin Thouarsais, alliant la multi activité, une résidence à TH et SUD, avec des roulements fiables et conforme au RH077, porté par toute la fédération CGT et défendu en personne par son secrétaire général, Didier Le Reste.
- Au dumping social sous prétexte du projet Tram-train à Nantes. Ce projet de Service Public doit allier à la fois, sécurité des circulations - sûreté des usagers - qualité de service - conditions de travail - juste rémunération des Cheminots.
- A une entité multi fonctionnelle dédiée au produit qui permettrait de vendre à la découpe les activités voire les lignes (ASL/CHT ?) aux grands requins de la finance. ■



La CGT se mobilise à Thouars en janvier 2010 pour chasser la filiale Logistra du site ferroviaire SNCF.

Nous ne lâcherons rien !

NOS REVENDICATIONS

Effectifs/charges

La CGT exige la mise en stage dès 2011 de deux formations de 12 TB, et de 4 formations de 12 TB supplémentaires dès 2012, afin de permettre à l'ensemble de l'établissement d'assurer sa charge en 2012 et 2013, tout en tenant compte du pourcentage de réussite à l'examen (aujourd'hui aux environs de 66%).

Ce ne sont pas moins de 22 ADC en 2012, et 26 en 2013 qui atteindront l'âge pivot... Il serait irresponsable de penser que la majorité d'entre eux ne feront pas valoir leur droit à la retraite !

N'oublions pas que l'emploi est la pierre angulaire de nos évolutions de carrière et de notre niveau de charge de travail. Il est également le garant de nos conditions de travail qui risqueraient d'être mises à mal si nous ne gagnions pas cette bataille.

Il nous faudrait au niveau national 2000 mises en stages initiales (1500 si la direction écoutait les propositions de la CGT sur une autre organisation de la production avec entre autre la multi-activité).

Avenir des sites et évolution de l'ETPL

Alors que l'ETPL est de plus en plus malmené et que le projet de dédier la traction aux activités se dessine clairement, à l'image de l'UP TGV et des 2 UP TER sur notre région, il faudra un rapport de force conséquent pour dessiner notre avenir. En effet, quel avenir pour les conducteurs Nantais, Manceaux, Angevins et Thouarsais qui verraient leur UP se transformer en deux PME multi-métiers avec toutes les conséquences désastreuses reconnues à ce jour dans la famille fret. Nous revendiquons :

- Un grand métier conduit dans une entreprise intégrée en incluant tous les conducteurs

d'engins dans la filière traction.

- Pas d'entité multi fonctionnelle dédiée au produit.
- Les ADC ne doivent pas être dédiés 100% à une activité. La gestion de la multi activités doit être organisée pour mieux optimiser les agents, alors que la direction nous assène à grand coup de communication qu'il faut anticiper l'arrivée de la concurrence, elle organise par dogme un gâchis de compétence humaine.
- Une réforme des primes traction car ce système est injuste et inefficace.
- Le maintien des parcours professionnels existants.
- L'amélioration de la réglementation du travail, plutôt que la casse du RH077.
- L'embauche à chaque départ anticipé en retraite suite à la CPA.
- Un retour aux véritables bonifications tractions qui doivent, non pas être soumises à une capitalisation avec les résultats que l'on a connu avec la crise financière, mais bien liées à la reconnaissance de la pénibilité et la spécificité de notre métier.
- Une meilleure répartition des charges de travail nationalement et dans l'ETPL pour qui le vivre et travailler au pays doit encore exister dans une société où l'on veut nous faire croire que la mobilité c'est la modernité !

C'est ainsi que les deux résidences d'Angers et de Thouars ne doivent pas pour l'une être un lieu de passage plus ou moins imposé par le management de la direction (retour FRET, mutés de Paris), et pour l'autre une résidence destinée à l'agonie. C'est pourquoi nous revendiquons :

- une extension de connaissance ligne et EM ciblées en fonction de la résidence et pour contrer la malhonnêteté intellectuelle de nos dirigeants sur le dossier thouarsais même si n'en déplaise à certains, la CGT demande une étude de faisabilité de résidence à Saumur. ■

Pepy s'y était déjà engagé en octobre 2010 !

VOS CANDIDATS DP

TITULAIRES EXÉCUTION

Sédentaire



Mikaël Racapé
(Nantes)



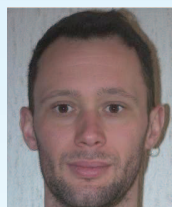
Vincent Penché
(Le Mans)



Mickaël
Prudhomme
(Thouars)



Thierry Vannié
(Le Mans)



Samuel Jolivet
(Angers)



Thierry Herpin
(Nantes)



Jacques Trédan
(Le Mans)



Didier Benoist
(Thouars)

SUPLÉANTS EXÉCUTION

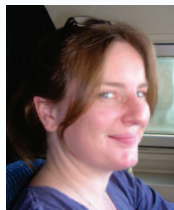
Sédentaire



Kévin Thomas
(Nantes)



Yohan Rossignol
(Le Mans)



Fabienne Jaunas
(Nantes)



J-Jacques
Herrault
(Thouars)



Florian
Chevreux
(Nantes)



Hervé Taconné
(Nantes)



Etienne Davy
(Nantes)



Gilles Pété
(Le Mans)

MAÎTRISE

Titulaire Suppléant



Eric Hallier
(Le Mans)



Sébastien
Lebarbier
(Le Mans)

Titulaires
Suppléants



Suppléants



Titulaires
Suppléants



Suppléants

Le 24 mars 2011
Votez et faites voter CGT

Nous ne lâcherons rien !



...BILANS ET PERSPECTIVES...

...LE BILAN DP

Les notations

Comme toujours, la CGT revendique et revendiquera l'avancement en date et rang d'examen, le respect des accords locaux (Hors Compte mutation...) et la position terminale avant de partir en retraite. Grâce à un suivi permanent du dossier notation, la CGT aura obtenu :

- 5 mesures RH910 supplémentaires.
- 12 hors comptes mutation.
- Des mesures long délais et délais long (dont l'application de la mesure OSVC 30 ans obtenu dans le cadre d'une DCI CGT nationale).
- Un niveau supplémentaire sur l'ETPL, et la récupération d'une PR.

les TA

La CGT a d'ores et déjà obtenu, lors des négociations liées au dernier conflit, une école de 6 TA vers TB et une école de 3 TA. Il faudra pourtant aller plus loin si l'on veut que la direction tienne ses engagements. N'oublions pas les collègues du FRET, alors que ceux-ci doivent être intégrés à l'UT CAP OUEST située à Rennes. Ces agents doivent continuer à bénéficier des parcours pro édictés par la CGT lors de la mise en place de la DFA. Vos délégués CGT se sont évertués tout au long de ce mandat à faire respecter la réglementation du travail inhérente aux TA, la direction ayant tendance à mélanger titre 1 et le titre 2, et à faire sauter certains verrous de la réglementation sédentaires.

C'est ainsi que grâce au travail et au suivi de vos délégués sur le respect du RH0077, 26 RU supplémentaires ont pu être accordés à l'ensemble de l'effectif TA au titre de l'année 2010.

Le tram-train et les CRTT

Ce dossier, emprunt de Dumping social a marqué le mandat écoulé. En effet, il fut avec d'autres, un des points du conflit de décembre 2009... Nul doute

que le comité de suivi, qui a vu le jour à la suite de ce combat, oblige la direction à plus de transparence, et permet à vos délégués CGT d'affiner arguments et revendications sur ce sujet. Deux axes de travail ressortent d'ailleurs :

- La déqualification du métier au travers de la mise en place du Tram-Train sur l'axe NS-CLI.
- La place de ces nouveaux conducteurs, au sein d'une traction intégrée, dans le respect de la philosophie de la réforme de la filière de 2004.

Pour vos délégués CGT, ces combats sont en cours, et seront toujours au cœur du débat au sortir des élections professionnelles.



La CGT dénonce la déqualification du grand métier conduite avec la mise en place du tram-train sur Nantes/Clisson.

Les GM, la LI, les BA

Malgré les nombreuses restructurations qui ont eu lieu ces dernières années dans ces services, la CGT a toujours veillé au respect de la réglementation et aux conditions de travail. Pour cette nouvelle année il est déjà prévue de nouvelles restructurations, notamment à la Logistique du Mans. La CGT va suivre de très près ce nouveau dossier. ■

Nous ne lâcherons rien !

...BILANS ET PERSPECTIVES...

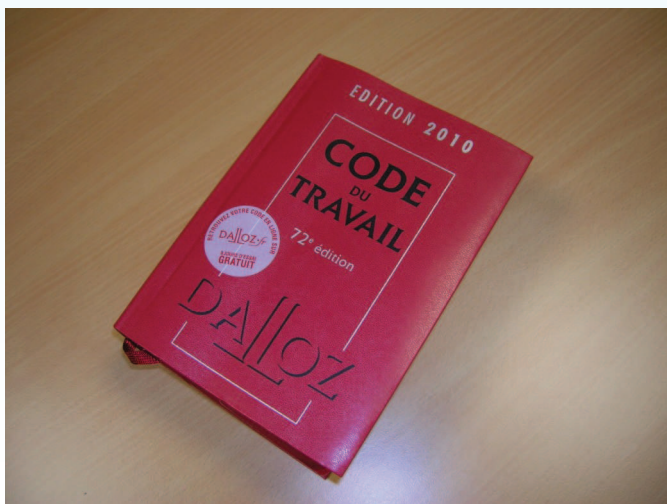
LE BILAN DES CHSCT...

Le rythme importants des restructurations, dans tous les corps de métiers, orchestré par la direction a entraîné une baisse de nos moyens, a modifié le fonctionnement de nos 3 CHSCT sur notre établissement (UP Nantes, UP Le Mans et multi-fonctions pour Thouars).

En effet cette direction qui sectorise, qui sépare les activités, qui cherche à isoler les salariés, qui œuvre pour l'individualisme, bafoue l'application et le respect des textes réglementaires et législatifs, l'accord 35 heures, la TT0023, le RH0077. Cette direction aidée en cela par les pouvoirs publics plus enclins à réécrire les textes pour affaiblir les droits et les conditions de travail des cheminots, plutôt qu'à les améliorer.

Malgré toutes ces attaques, la CGT avec ses moyens œuvre pour que les CHSCT jouent leur rôle à savoir l'application et le respect des textes réglementaires et législatifs.

C'est une condition nécessaire à la préservation de la santé au travail, à la sécurité. C'est un point d'appui important pour améliorer les conditions de travail.



■ Bilan de Nantes

Bruit en cabine des BB67400

Notre action a permis de désigner l'UP «site-pilote». À ce titre les agents autorisés sur cette série

sont désormais dotés de bouchons d'oreille, réduisant les nuisances sonores lors des phases hors conduite.

Conception des Roulements

Dorénavant, les concepteurs devront être informés des préconisations du GREFMED au cours des changements de services, et des adaptations. Ceci devrait, entre autre, permettre une meilleure prise en compte des rythmes de sommeil dans le montage des journées, successions des matinées ou encore dans les GPT.

Lieux de RHR (hôtels, résidences Orfea)

A Rennes, une partie des découchés a maintenant lieu à l'hôtel, en gare. Notre objectif est d'obtenir la mise aux normes du taudis du foyer du dépôt. A Saumur, Angers et Strasbourg, la Commission va réexaminer les conditions d'hébergements. Pour Saumur et Angers, un changement d'hôtel est envisagé, quant à Strasbourg un projet de résidence Orféa est en passe d'aboutir enfin.

Formations Sirius

La durée de la formation à ce nouvel outil a été portée à une journée à la place des 3h30 prévues par l'Établissement, de plus elle sera limitée à cinq stagiaires par session. Par ailleurs, un casier individuel et sécurisé sera à la disposition de chaque ADC.

Protocole Congés

Il est maintenu dans sa forme actuelle pour l'année 2011. ■

Nous ne lâcherons rien !

...BILANS ET PERSPECTIVES...

...LE BILAN DES CHSCT

■ Bilan du Mans

Le CHSCT du Mans a constaté des entorses permanentes aux réglementations et non prise en compte des rythmes physiologiques pourtant repris dans un rapport (GREFMED) commandé par la CGT et écrit par l'entreprise.

Sur le dossier Amiante, l'entreprise a freiné des 4 fers mais c'est bien grâce à l'argumentation et au travail de la CGT que ce risque est enfin reconnu par l'entreprise pour la traction. La porte est ouverte sur le dossier et c'est bien grâce à la CGT que les 9200 ont été remplacées par les 7200 sur l'axe LM-PMP. Il s'agit bien, maintenant que le risque est reconnu, de poursuivre pour éradiquer le risque amiante par son retrait total.



Les élus CGT ont découvert de l'amiante sur les 67400

Nous avons découvert que toutes les pièces constituant la paroi (cloisons, trappes, portes), contiennent une plaque d'amiante carton. Lorsque l'on constate un tel état de délabrement, le doute n'est plus permis.

DROIT D'ALERTE

■ Bilan de Thouars.

Le comité territorial et multifonctionnel rassemble l'ensemble des métiers et de ce fait les cheminots. Dans notre cas particulier de comité, la CGT remplit complètement son rôle de rassembleur et d'intervenant auprès de tous les cheminots. Cela gêne une direction qui ne cesse de provoquer des délits d'entraves volontairement pour remettre en cause cette instance de proximité qui a entre autre comme bilan :

- Un droit d'alerte concernant un travailleur isolé à l'EIC (équipement d'un dispositif d'alerte en cas d'accident ou d'incident).

- Intervention de l'inspection du travail suite à non convocation d'un membre. Sur ce sujet, l'inspection du travail demande des explications à la direction et lui fait un rappel à l'ordre sur l'application du code du travail.
- Restructuration à l'Infra pôle.

S'agissant de SI-RIUS à la traction. Nous n'avons pas émis d'avis, nous avons toujours le recours d'une demande d'expertise locale. Affaire à suivre !!



C'est bien le rapport de force qui obligera la direction, tant locale que nationale, à prendre en compte les revendications des cheminots en terme de santé et de sécurité au travail, sans galvauder une réglementation qui a fait ses preuves, ni à s'engager dans une dégradation sans fin des conditions d'exercice des métiers. Le mandat à venir, doit nous permettre de conforter et d'amplifier les actions engagées par la CGT, pour pérenniser et développer une entreprise SNCF publique de Service Public.

La concurrence ne doit pas servir de prétexte comme au FRET, avec les résultats que tous aujourd'hui connaissent.

Défendons ensemble, et développons cette belle entreprise publique qu'est la SNCF. C'est par vos votes que vous construirez avec la CGT, les revendications capables d'infléchir la politique de l'entreprise en faveur de l'emploi, des conditions de travail, et de l'amélioration de la sécurité. ■

***Indignez vous
avec la CGT.
votez CGT !***

NOS REVENDICATIONS

Les notations

Compte tenu du décalage, par la direction, de la date de la commission de notation 2011, Ce seront les nouveaux élus Titulaires qui siègeront. Ce sont donc bien vos votes, qui permettront ou pas, de retrouver des notations justes, pour le bien du plus grand nombre d'entre nous. A la CGT nous travaillons les dossiers en amont, et c'est bien parce que la CGT est force de propositions que nous pouvons tous ensemble mettre des battons dans les roues à une direction qui n'a que faire de l'avenir de son entreprise intégrée de Service Public.

La CGT propose entre autre de porter les % de classements en positions à 30% et le contingent prioritaire à 75% avec une garantie de passer à la position terminale au bout de 25 ans passés à la conduite.

Les TA

Il convient, et la CGT s'y attachera, de voir les CRML évoluer vers le métier de TB si tel est leur souhait, comme indiqué par la direction lors de leurs embauches.

La CGT restera également vigilante afin que certains TA ne se trouvent pas cloisonnés dans une activité (TER, TGV, ou FRET) sans possibilité d'évolution.

Tram-train et CRTT

Ce dossier sous couvert de développement du Service Public, cache la déqualification du métier de conducteur de ligne. Pour vos délégués CGT, la circulation des Trams-Trains sur l'axe NS-CLI n'est en rien une amélioration du service rendu aux usagers, mais plutôt une régression, en particulier sur les aspects sécurités et confort de ces nouvelles circulations.

C'est pourquoi, la futur délégation CGT, en lien avec le travail de préparation déjà mené, s'appliquera à tout mettre en œuvre dans la période qui vient afin d'éviter que ces circulations n'envahis-

sent le réseau ferré national, et que les CRTT, conducteur créés afin d'éviter l'arrivée de KEOLIS sur ces nouvelles offres, voient leurs conditions de rémunération, de travail, et d'évolution de carrière s'intégrer dans la logique d'une traction intégrée.

Vos délégués CGT useront de tous les moyens d'action afin de voir aboutir ces revendications !



Les GM, la LI, les BA

La CGT sera aux cotés de tous les sédentaires afin que ceux-ci gardent leurs emplois sur leur site d'origine.

Pour la LI de Thouars, si malheureusement la direction a déjà œuvrée...sur Le Mans les semaines qui viennent seront déterminantes et la CGT se battra afin de faire reculer la direction sur ce qu'elle veut mettre en place avant 2012. Enfin, en ce qui concerne les GM, la CGT veillera à ce que la direction ne puisse trouver aucune faille dans l'organisation en place pour pouvoir réorganiser en supprimant des agents.

Une CGT puissante est nécessaire, dans tous les métiers, pour établir un rapport de force obligeant la direction à revenir sur les rails du Service Public, à refuser que SIRIUS ne soit utilisé pour supprimer des GM et des agents du BA, et à refuser la désertification des bureaux de commande par la suppression des téléphonistes. ■

